

Ma ville demain sera végétale :  
une plus-value sociale, écologique et économique



Journée de sensibilisation des enseignants  
"Ma ville demain"

Mercredi 20 novembre 2024

Myriam Bouhaddane-Raynaud  
Paysagiste conseil CAUE30



## Des espaces publics mal adaptés au réchauffement climatique



Avec le réchauffement climatique, on constate en observant les espaces publics de ces 50 dernières années :

- que certains lieux, aménagés de façon minérale, qui ne posaient pas de problèmes jusqu'à présent, deviennent inappropriés aujourd'hui car ce sont des îlots de chaleur très inconfortables,
- que les surfaces imperméabilisées ne sont adaptées ni aux canicules de plus en plus fréquentes, ni aux pluies de plus en plus fortes,
- et que la biodiversité est en forte diminution.



Face à ce constat, l'arbre et le végétal dans son ensemble est remis à l'honneur par les professionnels de l'aménagement, les scientifiques, les populations et les élus...

Les végétaux en milieu urbain sont en effet des alliés objectifs de la lutte contre le réchauffement mais aussi du bien-être des habitants et de la santé humaine.

Ils représentent également des éléments essentiels de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité des territoires.

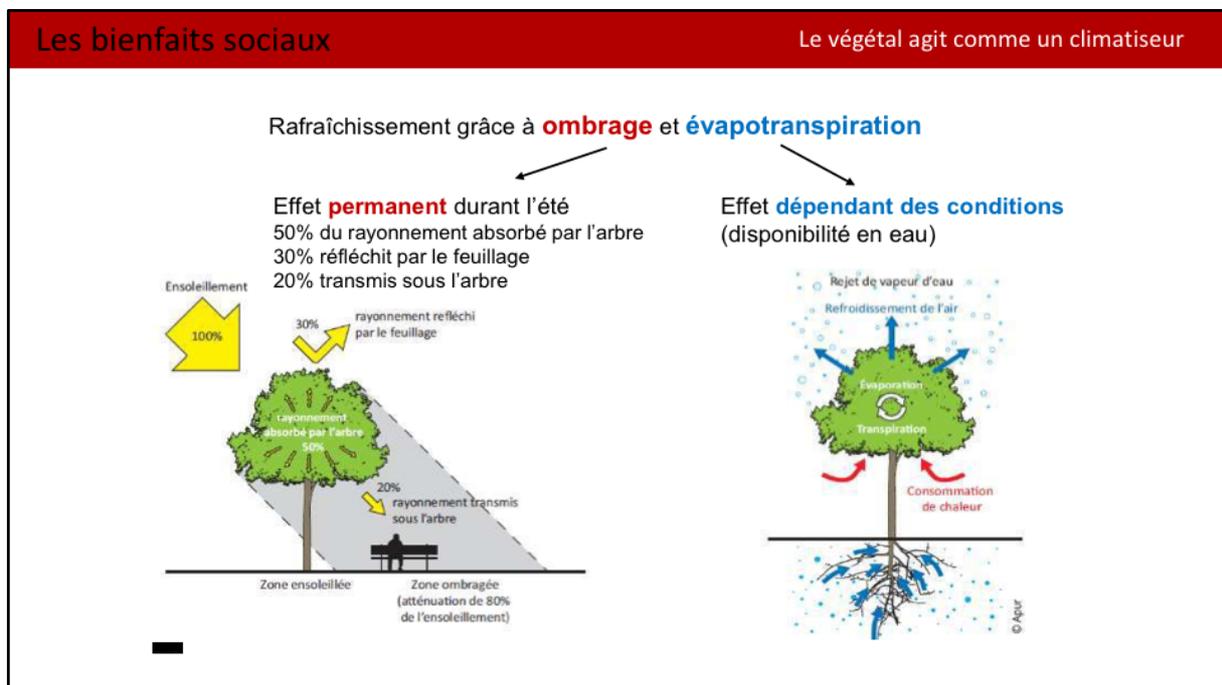
Pour ces raisons, le gouvernement s'est engagé dans une stratégie nationale pour la biodiversité en consacrant des moyens inédits à la préservation et la restauration d'une dynamique du vivant : 2,5 milliards d'euros en 2023 pour le Fonds vert "Renaturation des villes et villages", une subvention d'état à laquelle toutes les communes peuvent souscrire pour le réaménagement de leurs espaces publics.

Les régions et notamment la région Occitanie financent également la désimperméabilisation et le renaturation des espaces publics et des cours d'écoles, ce jusqu'à 80 ou 100 000€ par commune.

Les départements contribuent également. Via le crédit départemental d'équipement, les communes du Gard peuvent être aidées jusqu'à 75 000€.

J'ai choisi de vous rappeler les bienfaits du végétal en milieu urbain, lesquels sont nombreux et peuvent se répartir sous les trois piliers du développement durable :

- le pilier social : santé et bien-être, lien social et identité,
- le pilier environnemental : régulation thermique, biodiversité, qualité de l'air, meilleur écoulement des eaux et protection des sols,
- et le pilier économique : valorisation du bâti, attractivité du territoire.



### En premier lieu le végétal procure de l'ombre et rafraîchit l'atmosphère

Les arbres et autres types de végétation procurent de l'ombre et de l'humidité, et régulent ainsi le climat local.

Par évapotranspiration, ils relâchent de l'eau dans l'atmosphère, qui en s'évaporant, rafraîchit l'air ambiant, en particulier sous la canopée des arbres.

Ils permettent ainsi de lutter contre les îlots de chaleur.

Les espaces ombragés sont très appréciés lors des périodes chaudes, car la température peut y diminuer de 1 à 3°, jusqu'à 7° de manière ponctuelle.

En parallèle, les surfaces de sol, elles, peuvent présenter des diminutions de températures pouvant dépasser les 10°C quand elles sont à l'ombre.

Ce confort thermique végétal est lié à la densité du feuillage et à la densité de plantation.

Les alignements ou les groupements denses, avec une continuité de houppiers, assurent une protection solaire totale.

L'espace est confortable, le ressenti climatique agréable, le piéton est très peu affecté par l'insolation.



### **La présence du végétal rafraîchit aussi les bâtiments**

La présence d'arbres autour d'un bâtiment crée de l'ombre en été et réduit le rayonnement solaire direct. En hiver, l'absence de feuilles n'entrave pas le réchauffement du bâtiment.

Les toitures et murs végétalisés créent une couche isolante sur la façade et une réduction de la réverbération.

Ils contribuent ainsi à une meilleure isolation thermique grâce à l'évapotranspiration et l'épaisseur du substrat.



### **Le végétal atténue la pollution sonore et visuelle**

Les plantes ont la capacité d'absorber, de dévier, de réfléchir et de disperser les ondes acoustiques.

Certes moins que d'autres dispositifs tels que les écrans acoustiques ou l'isolation acoustique des bâtiments.

Néanmoins, il ressort de certaines études que la présence de nature en ville a un impact positif sur le ressenti et l'appréciation de l'ambiance sonore.

Le végétal peut aussi créer des écrans visuels dissimulant des éléments disgracieux du voisinage.



### **Le végétal agit sur la santé et le bien-être**

La présence de nature en ville contribue aussi à la santé des habitants en favorisant la contemplation, le repos et la détente.

Elle génère un sentiment de bien-être et de tranquillité en réduisant le stress, en encourageant l'activité physique, en améliorant le cadre de vie.

Elle réduit les symptômes cardio-vasculaires et les troubles respiratoires, agissant ainsi sur l'espérance de vie.

En sa présence, les habitants se sentent mieux, plus apaisés.

Des études locales démontrent que plus la proximité et la densité d'espaces verts dans un rayon de 1 à 3 km est grande, plus le sentiment de bien-être et l'état de santé auto-déclaré par les citoyens sont élevés.

Pour plus de 8 Français sur 10, la proximité d'un espace vert est un critère important dans le choix de leur lieu d'habitation.

Les recommandations internationales portent sur une surface de 10 à 40 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant en ville.





Les retours d'expérience sur la végétalisation récente des cours d'écoles révèlent que les cours renaturées favorisent chez l'enfant l'intégration des connaissances, la concentration, l'imagination, l'expression de soi et la créativité.

On observe dans ces écoles un meilleur apprentissage du langage, de la lecture et des mathématiques, une réduction de l'hyperactivité, des élèves plus coopératifs et une baisse du nombre d'enfants obèses ou myopes.



### **Le végétal agit sur le lien social et l'identité locale**

Selon leur fréquentation et les activités qui s'y déroulent, les espaces verts renforcent localement la rencontre et les loisirs et ainsi la cohésion sociale car ils créent des opportunités de contact entre des personnes de milieux sociaux et ethniques variés.

Ces interactions développent un sentiment de convivialité et l'envie de participer à la vie de la commune.

Cet attachement communautaire est très important pour l'implication des populations dans les choix de développement, dans le dialogue et la concertation.

L'animation d'événements, d'actions pédagogiques et/ou participatives dans les parcs sont des opportunités de rencontres et d'échanges, de plus en plus organisées par les communes.

## Les bienfaits sociaux

## Le végétal amène de la qualité paysagère



### **Le végétal amène de la qualité paysagère**

A quoi ressembleraient nos villes et villages sans aucun arbre et sans aucun espace planté ?

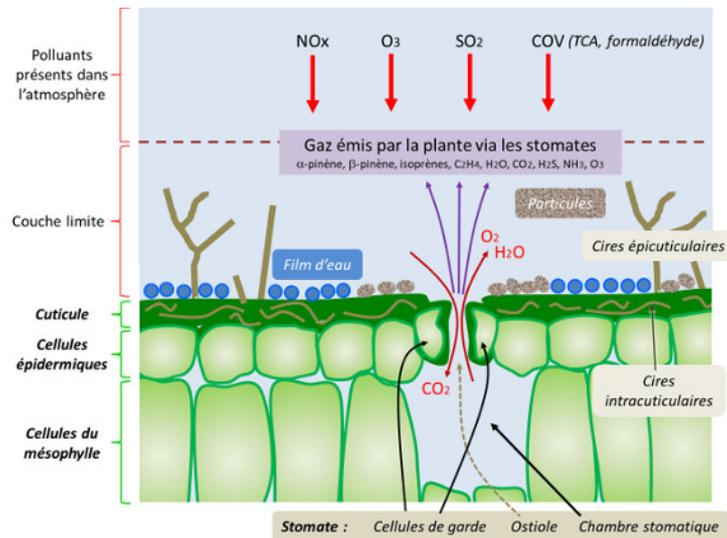
Les végétaux apportent une valeur paysagère et embellissent quartiers et parc urbains. Ils sont utilisés partout pour orner et égayer les espaces publics.

Mais aussi pour les structurer et les composer, souligner des perspectives, atténuer la minéralité d'un lieu, animer des parcours et promenades, agréments des voies de circulation...



### **Le végétal, source de nourriture**

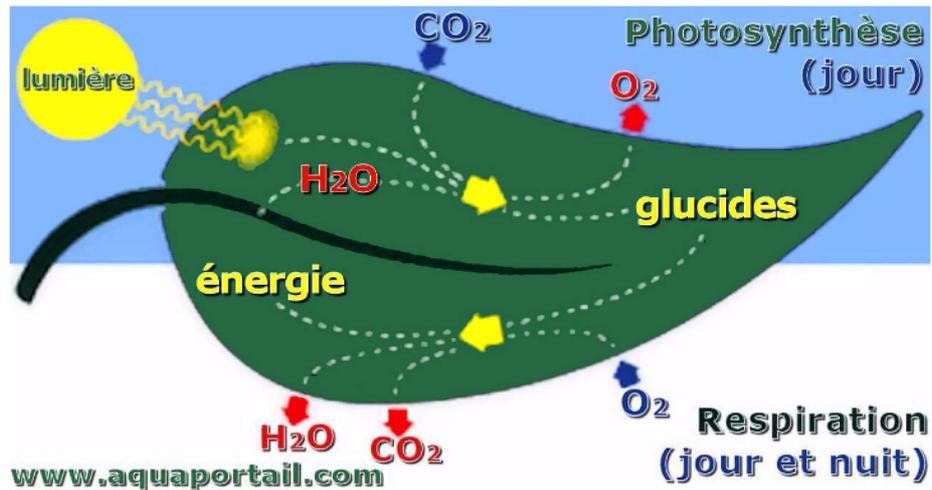
Fruits, légumes, miel, peuvent être produits au sein de jardins collectifs (jardins partagés, jardins familiaux, vergers municipaux...) que de nombreuses communes créent pour leurs habitants.



**Le végétal agit pour la qualité de l'air et ainsi contre la pollution atmosphérique**

Le végétal absorbe les polluants de l'atmosphère (ozone, dioxyde de soufre et d'azote ainsi que les particules fines).

La qualité de l'air urbain est donc largement influencée par la présence de végétal en ville.



### Le végétal participe à la lutte contre le réchauffement climatique

La photosynthèse des végétaux qui leur permet d'absorber le gaz carbonique et de produire de l'oxygène est essentielle à la vie sur terre.

En absorbant et stockant du CO<sub>2</sub>, la végétation participe à la lutte contre le changement climatique.



### **Le végétal favorise la biodiversité**

Le végétal est un support de biodiversité en offrant un habitat et de la nourriture à la faune, et en prolongeant les corridors écologiques.

Pour cela, les espaces verts, naturels ou aménagés, ont un rôle essentiel pour la conservation de la biodiversité, surtout quand ils sont connectés au sein d'une trame verte plus vaste, multifonctionnelle.

La gestion différenciée favorise une plus grande diversité d'insectes et d'oiseaux et notamment des prédateurs qui combattent naturellement les ravageurs.

### **Le concours "Capitale française de la biodiversité"**

Ce concours récompense chaque année la mise en œuvre de démarches exemplaires en matière de protection et de restauration de la biodiversité par des communes ou intercommunalités.

Il valorise les actions innovantes, identifie les bonnes pratiques, et promeut les politiques locales menées en faveur de la biodiversité.

Pour en savoir plus : [www.natureparif.fr/agir/concours-capitale-francaise-de-la-biodiversite](http://www.natureparif.fr/agir/concours-capitale-francaise-de-la-biodiversite)

## Les bienfaits écologiques

Le végétal facilite l'écoulement des eaux et protège contre l'érosion



Les espaces végétalisés sont des surfaces perméables qui permettent l'infiltration directe des eaux de pluie dans le sol, limitant ainsi les écoulements superficiels, le ruissellement, la pollution des sols et les inondations.

Cette eau qui s'infiltré plus facilement dans le sol participe d'une meilleure recharge des ressources souterraines, et une meilleure qualité des eaux (moins de lessivage, moins de polluants).

Elle évite aussi la saturation des canalisations et des systèmes d'épuration.

Le végétal protège aussi contre l'érosion par son système racinaire qui tient la terre. Il contribue donc à la stabilisation des sols.



### Le végétal valorise le bâti

Il est reconnu que les espaces verts urbains publics et privés entraînent des plus-values immobilières pour les logements situés à proximité.

La vue sur un paysage agréable constitue également une plus-value.

D'après une étude de 2007 à Brest (Ahamada, Flachaire et Lubat), des calculs montrent qu'un appartement à proximité immédiate d'un espace vert urbain vaut 17% plus cher que le même logement situé 100 m plus loin.

De même l'existence d'arbres à proximité d'une maison ou dans le jardin peut augmenter sa valeur d'environ 10 à 20%.



Les espaces verts urbains, comme les espaces agricoles, produisent une grande quantité de biomasse.

Cette biomasse est de mieux en mieux valorisée.

Le bois peut être utilisé en chaufferie ou être broyé pour du paillage.

Les résidus herbacés, eux, sont réutilisés en compost.



L'ensemble des aménagements végétaux participe à l'image et à l'identité de la commune, à l'ambiance générale, à sa beauté, à son attractivité.

C'est un fort atout pour les habitants et la fréquentation touristique.

Il est reconnu que la qualité du cadre de vie envoie aux résidents et aux visiteurs un signal fort, susceptible de contribuer au développement social et économique du territoire.



Pour finir, c'est bien pour tous ces bénéfices que la nature dans les villes et villages est désormais considérée comme un élément essentiel pour le bien-être des habitants, pour son action sur le climat et pour l'image de la commune.

